*Pendant la période de césure, le doctorant suspend totalement ses activités en relation avec ses travaux de doctorat.*

*La césure est envisageable, bien que déconseillée, à compter du début de la 1ère année de doctorat. Elle doit avoir lieu avant le second semestre de la 3ème année de thèse équivalent temps plein, conformément aux dispositions de la convention de formation individuelle indiquant la quotité du temps de travail dévolue à la réalisation du doctorat. La césure peut intervenir une seule fois pendant la formation doctorale. Sa durée maximale est d’une année. Elle débute en début de semestre universitaire.*

*Le doctorant doit procéder à son inscription avec paiement de la CVEC et des droits d’inscription à taux réduit pendant la période de césure.*

*L’année de césure n'est pas comptabilisée dans la durée du doctorat.*

Formulaire de demande de césure

## Doctorant/doctorante et thèse

Civilité :  Nom :  Prénom :

Né(e) le :      /     /      à : Localité :       Pays :

Ecole doctorale :

Titre de la Thèse :

Directeur/trice de thèse : Nom :       Prénom :       mail :

Unité de recherche :

Le cas échéant co-directeur/trice (HDR) ou co-encadrant/e :

Nom :       Prénom :       mail :

Unité de recherche :

Le cas échéant, employeur:

Le cas échéant, financeur:

Le cas échéant, mission doctorale :

Type :

Lieu d’exercice de la mission doctorale :

Date de 1ère inscription en doctorat :

**Mois et année** de soutenance prévus initialement :       /

## Projet de césure

### Calendrier

Durée de la période de césure demandée :       mois *(période insécable d’une durée de 6 mois minimum et 12 mois maximum)*

Dates de début et de fin de césure *(la césure débute en début de semestre universitaire ; elle doit avoir lieu avant le second semestre de la 3ème année de thèse équivalent temps plein) =* */*

Nouvelle date prévue (**mois/année**) pour la soutenance du doctorat :       /

### motifs de césure

[ ]  Une inscription dans une autre formation ;

[ ]  Une expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger \*;

[ ]  Un engagement de service civique en France ou à l'étranger ;

[ ]  Un projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur ;

[ ]  Autre situation. Précisez :

\* Tout doctorant souhaitant se rendre dans un pays à risque doit, au préalable, obtenir l’accord du Fonctionnaire de Sécurité et de Défense (FSD) de Sorbonne Université en suivant la procédure accessible depuis ce lien :

<https://intranet.sorbonne-universite.fr/fr/l-universite/securite-defense/deplacement-professionnel.html>

Tout doctorant souhaitant se rendre dans des pays ou régions présentant un risque sanitaire doit consulter et suivre les recommandations du MEAE via les fiches pays et conseils aux voyageurs. Il peut contacter également le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) pour obtenir des conseils et des recommandations.

### Description du projet de césure

### Dispositif d’accompagnement

Je souhaite un accompagnement pendant ma période de césure : [ ]  oui [ ]  non

Si oui, de quelle nature ?

###

### Dispositif de validation

Je souhaite une validation de ma période de césure : [ ]  oui [ ]  non

Si oui, de quel type ?

## Avis et Visas

### Le doctorant ou la doctorante

Je certifie être à l’initiative de cette demande de césure et souhaiter suspendre totalement mes activités en relation avec mes travaux de thèse.

Je m’engage à respecter les dispositions relatives à la confidentialité de la Charte du doctorat (5. Diffusion, valorisation et propriété intellectuelle) de Sorbonne Université durant la césure.

Je joins à cette déclaration le ou les justificatifs nécessaires et une lettre motivant ma demande.

En cas de déplacement à l'étranger, je m’engage à respecter les dispositions décrites dans le motif de césure « une expérience en milieu professionnel à l'étranger »

Fait à :       le :

Nom, prénom et signature :

### Le directeur ou la directrice de thèse

 Observations et avis sur le projet de césure :

Conclusions **:** **[ ]  avis favorable** **[ ]  avis défavorable**

Fait à :       le :

Nom, prénom et signature :

### Le directeur ou la directrice de l’unite de recherche d’accueil

Observations et avis sur le projet de césure :

Conclusions **: [ ]  avis favorable [ ]  avis défavorable**

Fait à :       le :

Nom, prénom et signature :

### Le directeur ou la directrice de l’école doctorale

Observations et avis sur le projet de césure :

Conclusions **: [ ]  avis favorable [ ]  avis défavorable**

Fait à :       le :

Nom, prénom et signature :

## Pièces à joindre à cette demande

* le formulaire de demande de césure complété, avec les avis du directeur de l’école doctorale, du directeur de l’unité de recherche, du directeur de thèse et du représentant de l’établissement d’inscription ;
* un CV
* une lettre de motivation du doctorant décrivant la nature et les objectifs du projet de césure
* le dernier compte rendu du comité de suivi individuel du doctorant
* lorsque le doctorant bénéficie d’un financement dédié à la préparation de sa thèse, l’avis du représentant de l’organisme financeur et de l’employeur
* Pour les doctorants bénéficiant d’une mission doctorale, l’accord explicite du directeur de l’UFR quand il s’agit d’enseignement (ou du responsable de la mission pour les autres types de missions)
* toute pièce ou justificatif apportant un éclairage sur le projet, par exemple :
	+ si le motif de la césure est l’inscription dans une formation différente, une attestation d’admission dans cette formation ;
	+ si le motif de la césure est une expérience en milieu professionnel, la copie du contrat de travail, ou une promesse explicite d’embauche de la part de l’organisme d’accueil.